



FARA
Fédération Associations
Régionales Allocataires
de la C. A. R. M. F.

79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS
Site Internet : retraite-fara.com

Président

Dr C. POULAIN
29 rue du Cap
50270 BARNEVILLE-CARTERET
Tél : 02 33 53 86 70
Fax : 02 33 53 26 46
Port : 06 80 13 59 37

Secrétaire Général

Mme D. VERGNON
La Barbaudière
86600 LUSIGNAN
Tél : 06 74 65 92 54

Trésorier

Dr P-Y. CASTELAIN
13 av de Montredon
13008 MARSEILLE
Tél : 04 91 72 52 72

Au Docteur Claude LEICHER

Carteret, le 25 mai 2011

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous faire part de quelques éléments importants aux yeux des 8.000 membres de notre Fédération d'allocataires de la CARMF au sujet de l'ASV dont les Pouvoirs Publics sont hautement responsables des difficultés actuelles.

Concernant la notion du rendement, qualifié en son temps par la Cour des Comptes "d'exorbitant", la FARA considère qu'elle doit être relativisée : en effet, le rendement de ce régime particulier qui n'est pas qu'un simple régime de retraite mais, au départ, un "Avantage Social Vieillesse" lié à la Convention nous semble devoir prendre en compte non seulement les cotisations versées mais aussi la minoration des honoraires tout au long de notre exercice professionnel. Cela a comme conséquence une dette des Caisses de Sécurité Sociale à notre égard censée être récupérée à la Retraite sous forme d'honoraires différés.

C'est pourquoi nous considérons que le rendement strictement mathématique de ce Régime ne doit pas justifier une baisse excessive de la valeur des points qu'ils aient été ou non liquidés à ce jour et que la baisse de 25 % de pouvoir d'achat du point enregistrée depuis 1999 est à prendre en compte. Une baisse supplémentaire de 5 % par gel de la valeur du point nous semblerait supportable. Une baisse en € courants à 14,75 voire 14 € d'ici 2015 nous semble inacceptable.

Concernant la nécessité d'un effort équitablement partagé, les retraités en sont parfaitement conscients, mais ils estiment que doit être prise en compte l'évolution, au cours des dernières années, des allocations de nos 3 régimes de retraite, des revenus des Médecins, et du rapport Allocations moyennes/Revenus moyens.

Ce dernier est passé de 44 % en 1998 à 35 % en 2007. En pièces jointes vous trouverez les évolutions du C, de l'inflation et des 3 régimes de 1991 à 2010, celles des revenus, de l'inflation et des retraites globales de 1996 à 2008.

A noter que si la retraite moyenne annuelle est d'environ 30.000 € , les retraites actuellement liquidées se rapprochent de 40.000 € (conséquences du passage du RC à la cotisation proportionnelle et pour l'ASV de l'arrivée à la retraite de confrères ayant exercé toute leur activité depuis 1972, date de départ de l'ASV obligatoire).

La FARA est prête à vos rencontrer si vous le souhaitez. Le Docteur CONVERT, Vice-Président de la FARA et, comme moi, Administrateur de la CARMF, pourrions venir à un rendez-vous que vous pourriez nous proposer.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus confraternels.

Docteur Claude POULAIN, 29 rue du Cap 50270 Barneville-Carteret (cm.poulain@orange.fr)

PJ : 2 courbes d'évolution des retraites et des revenus / inflation
Propositions de la FARA au 11 mai 2011